

VOUS SAVEZ QUE

DES CENTAINES DE MINEURS ISOLÉS SONT LIVRÉS À EUX-MÊMES

La mise à l'abri inconditionnelle des jeunes mineur-e-s devrait être la règle. Mais de plus en plus, les structures d'accueil départementales les laissent à la rue en contestant systématiquement leur minorité (80% de refus, selon le BAAM) et les abandonnent à la précarité, à l'isolement et aux agressions.

Le projet de Loi Asile & Immigration n'apporte aucune protection à des exil-é-s mineur.e.s, pourtant de plus en plus nombreux à faire le voyage pour demander asile et protection.

#ACCUEILDEMERDE